



Porte de Saint-Cyr  
RD 10  
78210 SAINT CYR L'ECOLE  
cfdtinra@versailles.inra.fr  
[www.cfdtinra.net](http://www.cfdtinra.net)  
[www.inra.fr/intranet-cfdt](http://www.inra.fr/intranet-cfdt)

**PROJET DE RAPPROCHEMENT INRA-CIRAD :**  
**Intervention du représentant CFDT au COMITE TECHNIQUE PARITAIRE**  
**MINISTERIEL ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE,**  
**le 16 janvier 2007**

**Le Gouvernement cherche à rapprocher l'EPST INRA et l'EPIC CIRAD.** Ces deux organismes interviennent dans des champs scientifiques proches autour de l'agronomie et la division entre les deux est essentiellement liée aux pays dans lesquels ils sont présents ; d'autres organismes, tels le Cemagref et l'IRD, sont également acteurs dans la recherche agronomique et ne sont pas sollicités dans une réflexion commune. De plus, l'Agence pour la Recherche au service du développement, confiée à l'IRD, n'est pas non plus intégrée à la réflexion.

**Quelle est alors la valeur ajoutée d'un tel rapprochement,** en quelque sorte incomplet, d'organismes aux statuts différents ; pourquoi partager les pays avec lesquels la France serait amenée à collaborer selon les organismes ; pourquoi ne développer qu'une approche top -> down, avec la mise en place d'un consortium pour lequel nous n'avons aucune garantie que l'expression scientifique du personnel sera respectée, alors que les collaborations entre chercheurs se sont déjà développées à leur initiative ?

**La convocation de deux Conseils d'Administration extraordinaires à l'INRA et au CIRAD fin février traduit une volonté d'aboutir vite, alors que l'ensemble des partenaires nécessaires n'est pas rassemblé.** Nous dénonçons cette précipitation et demandons, avec la quasi-totalité des syndicats présents dans les CA des organismes, un rendez-vous au Ministère de la Recherche pour avoir un vrai débat approfondi.

**Nous sommes inquiets par rapport à la volonté ministérielle de créer un "chapeau", sous forme vraisemblable de GIP, ayant en charge la programmation scientifique, ce qui priverait les deux organismes de l'instruction démocratique de leurs axes de recherche.** Ajoutée à la régionalisation de l'instruction scientifique voulue par la dernière loi sur la recherche, cette proposition met de nouveau en cause les organismes nationaux de recherche.